

« qu'un an d'école » comme nous en avertit leur affable instituteur. Après ces différents exercices, il fut représenté un drame intitulé *Le déserteur*, par Berquin; les rôles et les jeux de scène, furent soutenus avec un ensemble que je n'ai jamais vu chez d'aussi jeunes acteurs. Tout se fit avec précision et sans aucune confusion. Tous les acteurs méritent des louanges, mais ceux qui remplirent les rôles de *George*, *La Terreur* et des trois paysans, méritent la palme. Ensuite, la distribution des prix se fit par un magistrat de St. Roch; il est bon de remarquer que ces prix étaient fournis par Mr. Juneau, à ses propres dépens. Le tout se termina par un *God save the Queen*, et l'air national *Vive la Canadienne*, exécutés par de jeunes musiciens qui jouèrent différents airs durant le cours de l'examen.

Mr. Juneau mérite des éloges, tant pour la manière dont répondirent et jouèrent ses élèves, que pour l'affabilité avec laquelle il reçut les personnes présentes à cette petite fête, car c'en était véritablement une.

J'oubliais de vous dire, Mr. le Rédacteur, qu'on entrait sans cartes d'admission et qu'il n'était pas nécessaire pour être admis d'avoir un habit noir, des souliers de cuivre, et une lorgnette; et que les parents des enfants n'étaient pas obligés de se tenir debout, ayant devant eux des petits freluquets, frisés et pompadés, assis sur les meilleurs sièges, comme c'est l'usage à certains collèges. Vous voyez par là que Mr. Juneau s'occupe fort peu d'avoir des usages aristocratiques, et qu'il ne desire que l'estime de ses compatriotes. Chose dont tout le monde ne se contente pas!

J'ai l'honneur d'être,
Votre, etc. etc.

L'ARTISAN.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 21 JUIN, 1841.

OUVERTURE

DE LA PREMIÈRE SESSION DU PREMIER PARLEMENT DES PROVINCES UNIES DU CANADA.

Tous, ou presque tous nos lecteurs ont sans doute déjà entendu parler de la façon un peu saugrenue avec laquelle Lord Sydenham a débuté par ne pas débiter devant ses représentants du peuple. Ainsi nous nous dispenserons d'en rien dire, d'autant plus que personne n'est étonné de voir son Excellence commencer à faire des lois par une démarche illégale, et entamer par un mensonge les relations officielles qu'il doit avoir avec le peuple de cette province; en trompant nos députés, ce seigneur diplomate ne trompe personne, il ne fait absolument que ce qu'on attend de lui. Pour nous qui jugeons toujours au pire les intentions et les actes de cet administrateur et qui nous trompons rarement, nous avouons nettement que lorsque nous l'avons vu convoquer les élus de la nation pour se